

LSL PRO PSE

Document d'accompagnement pour le renseignement du Livret Scolaire numérique du Lycée (LSL Pro) pour l'examen du baccalauréat professionnel : évaluation par compétences en Prévention Santé Environnement (PSE). *D'après le document de l'académie de Nancy-Metz*

A compter de cette année scolaire, un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Livret scolaire du lycée » (LSL), est créé au Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ayant pour finalité l'aide à l'évaluation et à l'appréciation des candidats pour les jurys des baccalauréats (BOEN n°28 du 10 juillet 2020).

Le livret comporte 3 parties à renseigner par les enseignants :

1. L'évaluation chiffrée : elle n'est que la traduction de l'évaluation par compétences qui se construit à chaque étape de la formation des élèves par une approche spiralaire et une répétition des situations d'apprentissage ;
2. L'évaluation des compétences au regard du programme PSE : elle porte sur des compétences ciblées qui nécessitent la mobilisation de connaissances. Les enseignants devront situer parmi 4 niveaux, pour chaque compétence, le niveau de maîtrise atteint par l'élève en fin de première (indiquer le niveau de maîtrise le plus élevé atteint pour chacune des compétences) ;
3. L'appréciation générale qui devra refléter avec précision le niveau d'implication et les progrès réalisés par l'élève : L'appréciation devra rendre compte avec rigueur et clarté des qualités et des capacités propres de l'élève, sans éluder ses faiblesses.

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève		Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées							
PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT	Moyennes		Effectif du groupe :		Traiter l'information						
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée						
	2 nd tr./ 2 nd sem.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention					
	3 ^e tr.				Proposer une solution pour résoudre un problème						
	année		Moyenne annuelle du groupe :		Argumenter un choix						
					Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté						



RECOMMANDATIONS POUR LA SESSION 2021

Il est recommandé aux équipes de s'appuyer sur l'ensemble des évaluations réalisées au cours de l'année scolaire de première bac pro (écrites et orales) et de les croiser avec le document académique ci-après (repères pour situer le niveau de maîtrise des compétences en PSE) pour renseigner le LSL Pro à la fin de l'année de première bac pro.

PISTES DE TRAVAIL POUR L'ACQUISITION PROGRESSIVE DES COMPETENCES

Lors de la construction de la progression pédagogique, il est nécessaire de prévoir une progressivité de la mise en œuvre des 6 compétences au cours du cycle de formation et de n'évaluer ces compétences que lorsque les élèves les auront transférées dans plusieurs situations d'apprentissage.

Lorsque plusieurs enseignants de PSE interviennent au sein d'un même établissement, le renseignement du LSL Pro nécessitera une concertation de l'ensemble des enseignants de PSE, et ce, afin d'harmoniser l'évaluation des compétences des élèves. Une réunion pourra être organisée, sous couvert du chef d'établissement.

CONSTRUCTION DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET D'EVALUATION

AU COURS DE CHAQUE SEANCE D'APPRENTISSAGE

- **Présenter** aux élèves les compétences de PSE ciblées pour la séance (une à deux maximum)
- **Expliciter** aux élèves, pour chaque compétence travaillée, les attendus pour le niveau de compétence maîtrisé (qui correspond au niveau 3 du document Repères pour le positionnement des compétences). **Il faudra adapter et contextualiser les attendus pour chacune des situations proposées**
- **Proposer** une autoévaluation
- **Confronter** le résultat de l'autoévaluation et de l'évaluation formative du professeur en fin de séance

POUR CHAQUE EVALUATION

- **Sélectionner** tout ou partie des compétences ciblées pendant la séquence d'apprentissage
- **Evaluer** chaque compétence que lorsque l'élève a été suffisamment entraîné sur cette compétence
- **Élaborer** une évaluation qui lie les compétences (ou finalités) et la note chiffrée : possibilité d'utiliser Pronote ou une grille numérique
- **Choisir** le ou les verbes d'action (taxonomie de Bloom) pour pouvoir évaluer la compétence ciblée. Plusieurs questions peuvent être nécessaires pour évaluer une compétence



Les compétences devront être mises en œuvre dans plusieurs situations d'apprentissage avant de faire l'objet d'une évaluation.

Repères pour situer le niveau de maîtrise des compétences en PSE de l'élève

COMPETENCES de PSE	COMPETENCES NON MAITRISEES 1	COMPETENCES INSUFFISAMMENT MAITRISEES 2	COMPETENCES MAITRISEES 3	COMPETENCES BIEN MAITRISEES 4
C1 - Traiter l'information (collecter, classer, mettre à jour, utiliser, interpréter)	Il relève une ou deux informations dans un document simple (texte court, schéma simple, vidéogramme court, ...), avec aide .	Il identifie les idées principales, secondaires et les points de vue dans des documents simples (texte court, schéma simple, vidéogramme court, ...). Il relève quelques informations des documents avec aide .	Il identifie les idées principales, secondaires et les points de vue dans la plupart des documents (texte de plus d'une demie page, vidéogramme de plus de 5 min, affiche de prévention). Il relève l'essentiel des informations pertinentes des documents en autonomie . Il est en mesure de reformuler le contenu de tout ou partie d'un document.	Il identifie les idées principales, secondaires et les points de vue dans tous types de documents (y compris graphique, protocole expérimental, compte rendu) en autonomie . Il relève la majorité des informations pertinentes de ces documents, et seulement celles-ci, sont prélevées. Il est en mesure de synthétiser les informations en les reformulant. Il est capable d'interpréter un texte et de repérer le sens implicite d'une phrase ou d'un document. Il est capable d'analyser les documents dans un corpus documentaire.
C2 – Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée	Il repère un ou deux éléments de la situation à l'aide d'outils . Il n'identifie pas le problème à résoudre.	Il identifie quelques éléments de la situation et les met en relation entre eux avec aide . Il identifie la problématique de façon incomplète.	Il identifie la problématique en autonomie . Les éléments de la situation sont identifiés et correctement mis en relation à l'aide de l'outil support proposé (diagramme d'Ishikawa, PAD, ...).	Il identifie la problématique d'une situation et son enjeu en autonomie . La majorité des éléments de la situation sont mis en relation entre eux, quel que soit l'outil proposé . Les ressources à mobiliser pour résoudre le problème sont identifiées .
C3 – Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention	Il cite un ou deux éléments d'un phénomène physiologique, d'un enjeu environnemental avec aide (document, reformulation du professeur, ...). Il utilise un vocabulaire inadapté . Il ne présente pas d'explication.	Il propose quelques éléments d'un phénomène physiologique, d'un enjeu environnemental, d'une disposition réglementaire sont proposés, voire il les explique partiellement avec aide .	Il propose l'essentiel des éléments d'un phénomène physiologique, d'un enjeu environnemental, d'une disposition réglementaire qui sont mis en lien avec une mesure de prévention en autonomie . L'élève emploie un vocabulaire scientifique. L'explication est logique, mais partielle.	Il identifie la majorité des éléments d'un phénomène physiologique, d'un enjeu environnemental, d'une disposition réglementaire en autonomie . Il les expose de façon construite et détaillée et les met en relation avec la mesure de prévention retenue. Le vocabulaire est scientifique et l'explication est complète.
C4 – Proposer une solution pour résoudre un problème	Il propose une solution non adaptée ou non réaliste au problème ciblé ou une solution adaptée avec aide . Ou il ne propose pas de solution.	Il propose une solution adaptée à un problème simple en s'appuyant sur des connaissances prélevées dans un document ou avec aide .	Il propose une solution adaptée à un problème simple en mobilisant des connaissances en autonomie .	Il propose des solutions adaptées à tout type de problème en mobilisant des connaissances. Il sait les hiérarchiser (individuelles, collectives...).
C5 – Argumenter un choix	Il opère un choix avec une aide apportée mais sans justification ou un choix avec des justifications sans lien avec les connaissances scientifiques. Ou Il ne propose pas de choix.	Il est en mesure de sélectionner quelques critères de comparaison (dans un document donné), puis de comparer quelques propositions à l'aide de ces critères pour effectuer un choix. Le choix est succinctement explicité ou justifié. La réflexion personnelle n'est pas aboutie.	Il est capable de sélectionner et hiérarchiser les critères de comparaison ou arguments les plus saillants . Il est en mesure de comparer plusieurs propositions à l'aide de ces critères et d'effectuer un choix en autonomie . Il utilise des arguments sans connecteur logique appropriée, la réflexion personnelle est présente et, l'argumentation est structurée de manière correcte dans l'ensemble.	Il est capable de définir puis de hiérarchiser la majorité des critères de comparaison ou arguments attendus . Il est capable de faire le lien entre les arguments sélectionnés et ses connaissances. Il est en mesure de comparer plusieurs propositions à l'aide de ces critères et d'effectuer un choix . Il met en relation ses choix et ses connaissances. La réflexion personnelle est aboutie et l'argumentation est pertinente et structurée à l'aide de connecteurs logiques correctement sélectionnés.
C6 – Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté	Il est capable de rédiger un texte court respectant les normes de l'écrit avec aide . Ou Il est capable de rédiger un texte court sans lien avec le sujet. Ou Il ne rédige pas.	Il est capable de rédiger un texte court ayant du sens, respectant en partie les normes de l'écrit et en lien avec le thème. Il rédige le texte avec aide .	Il est capable de rédiger un texte ayant du sens en autonomie , en respectant les normes de l'écrit : syntaxe claire, vocabulaire scientifique ou technique juste et précis .	Il est capable de rédiger un texte élaboré respectant les normes de l'écrit : syntaxe claire, propos organisé, vocabulaire scientifique ou technique juste et précis, orthographe et grammaire maîtrisées, utilisation de connecteurs logiques adaptés .